

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 01/2023

Réunion du 27 janvier 2023

Le 27 janvier 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

20/01/2023

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDONNET Serge

AUZON Philippe

BAGOT Patrick

BARNIER Patrick

CHAMPAGNE Dominique

CHOLLET Fabrice

CLAVIER Gérard

CREPIN Guillaume

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DESMARE Christian

GATTEFIN Christian

GONTHIER Gilles

GRESSET François

MOINET Jean

RICHER Marie-Pierre

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine

CASSIER Anne

CHAUSSE Fabien

COQUIN Christophe

COURIVAUD Bernadette

DE CHOULOT Bénédicte

DURANT Frédéric

FOURNIÉ Philippe

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

PERROT DUBREUIL Bernadette

RENIER Laurence

VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

RENIER Laurence

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CA de Bourges Plus

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC La Septaine

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

GRESSET François

Envoyé en préfecture le 06/02/2023

Reçu en préfecture le 06/02/2023

Publié le

ID : 018-200041481-20230127-CS01_2023-DE

Point n°1

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 16 décembre 2022

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le procès-verbal du comité syndical du 16 décembre 2022, joint à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 29,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 15 délégués de CDC représentant 15 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 02/2023

Réunion du 27 janvier 2023

Le 27 janvier 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

20/01/2023

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDONNET Serge

AUZON Philippe

BAGOT Patrick

BARNIER Patrick

CHAMPAGNE Dominique

CHOLLET Fabrice

CLAVIER Gérard

CREPIN Guillaume

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DESMARE Christian

GATTEFIN Christian

GONTHIER Gilles

GRESSET François

MOINET Jean

RICHER Marie-Pierre

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine

CASSIER Anne

CHAUSSE Fabien

COQUIN Christophe

COURIVAUD Bernadette

DE CHOULOT Bénédicte

DURANT Frédéric

FOURNIÉ Philippe

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

PERROT DUBREUIL Bernadette

RENIER Laurence

VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

RENIER Laurence

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CA de Bourges Plus

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC La Septaine

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

GRESSET François

Point n°2

Budget primitif 2023

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 11 de la loi d'orientation n°92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la délibération n° CS 49/2021 du 16 décembre 2022 adoptant le débat d'orientation budgétaire ;

Vu les statuts du syndicat fixant les contributions de fonctionnement ;

Vu le projet de budget primitif 2023 ;

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu la fiche de calcul du résultat prévisionnel de Berry Numérique attesté par le comptable ;

Vu l'extrait du compte de gestion provisoire du comptable ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- de reprendre les résultats anticipés 2022 :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	33 414 053,04 €	25 357 015,53 €
Dépenses	30 341 448,46 €	24 014 192,45 €
Résultats de l'exercice	3 072 604,58 €	1 342 823,08 €
Résultats antérieurs	-395 303,35 €	10 772 399,60 €
Résultats cumulé	2 677 301,23 €	12 115 222,68 €
Restes à réaliser		
Dépenses		0,00 €
Recettes		0,00 €
Solde restes à réaliser		0,00 €
Solde d'exécution		12 115 222,68 €

Envoyé en préfecture le 06/02/2023
 Reçu en préfecture le 06/02/2023
 Publié le
 ID : 018-200041481-20230127-CS02_2023-DE

Affectation du résultat	
Résultat du fonctionnement reporté	
Reserve réglementée	24 691,90 €
Résultat de l'investissement reporté	2 677 301,23 €
	12 090 530,78 €

- **d'approuver** le montant des recettes et des dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans le budget primitif 2023 de Berry Numérique tel qu'il est annexé à la présente délibération soit en section de fonctionnement **15 952 800,78 €** et en section d'investissement **30 093 261,51 €**;
- **de reporter** à la section de fonctionnement à l'article 002 l'excédent de **12 090 530,78 €**,
- **de reporter** à la section d'investissement à l'article 001 l'excédent de **2 677 301,23 €**,
- **d'inscrire** la plus-value au 1064 de **24 691,90 €** ;
- **d'autoriser** le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **d'approuver** les modifications du montant de l'autorisation de programme et des crédits de paiements suivants pour l'AP « **Mise en œuvre SDTAN phase 1** » sur la période **2015-2023** :

	Montant voté	Modification	Montant proposé
CP 2015	83 778,06 €	0,00 €	83 778,06 €
CP 2016	775 282,65 €	0,00 €	775 282,65 €
CP 2017	6 673 322,25 €	0,00 €	6 673 322,25 €
CP 2018	12 015 940,40 €	0,00 €	12 015 940,40 €
CP 2019	19 007 954,86 €	0,00 €	19 007 954,86 €
CP 2020	16 237 651,77 €	0,00 €	16 237 651,77 €
CP 2021	23 699 073,77 €	0,00 €	23 699 073,77 €
CP 2022	12 506 996,24 €	-2 230 039,46 €	10 276 956,78 €
CP 2023	5 000 000,00 €	-2 769 960,54 €	2 230 039,46 €
TOTAL	96 000 000,00 €	-5 000 000,00 €	91 000 000,00 €

Les crédits de paiement 2023 sont repartis de la façon suivante :

- Compte 2315 : 2 230 039,46 €

- **d'approuver** les modifications des crédits de paiements suivants pour l'autorisation de programme « **Mise en œuvre DSP phase 2** » :

	Montant proposé	Modification	Montant	Compte
CP 2021	1 748 202,00 €		1 748 202,00 €	2315
CP 2022	15 413 977,36 €	-10 236 194,93 €	5 177 782,43 €	2315
CP 2023	15 816 272,64 €	9 431 757,51 €	25 248 030,15 €	2315
CP 2024	14 521 548,00 €	804 437,42 €	15 325 985,42 €	2315
CP 2025	9 500 000,00 €		9 500 000,00 €	2315
TOTAL	57 000 000,00 €	0,00 €	57 000 000,00 €	

- **d'approuver** le budget primitif, tel qu'annexé à la présente délibération;

VOTE :

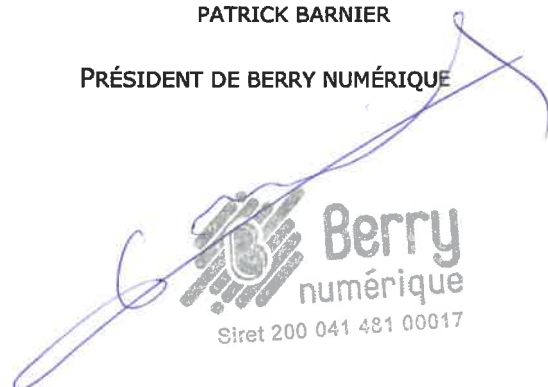
Pour : 29,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 15 délégués de CDC représentant 15 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Délibération du Comité Syndical n° CS 03/2023

Réunion du 27 janvier 2023

Le 27 janvier 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

20/01/2023

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDONNET Serge

AUZON Philippe

BAGOT Patrick

BARNIER Patrick

CHAMPAGNE Dominique

CHOLLET Fabrice

CLAVIER Gérard

CREPIN Guillaume

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DESMARE Christian

GATTEFIN Christian

GONTHIER Gilles

GRESSET François

MOINET Jean

RICHER Marie-Pierre

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine

CASSIER Anne

CHAUSSE Fabien

COQUIN Christophe

COURIVAUD Bernadette

DE CHOULOT Bénédicte

DURANT Frédéric

FOURNIÉ Philippe

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

PERROT DUBREUIL Bernadette

RENIER Laurence

VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

RENIER Laurence

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CA de Bourges Plus

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC La Septaine

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

GRESSET François

Point n°3

Création d'emplois saisonniers pour une action de communication sur le Printemps de Bourges

Le Comité Syndical,

Vu l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, indiquant que les emplois de chaque syndicat sont créés par son organe délibérant ;

Considérant qu'il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant que des emplois sont nécessaires en vue d'un accroissement temporaire d'activité lors de la tenue éventuelle d'un stand sur le Printemps de Bourges ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'autoriser** le Président à créer quatre emplois en contrat à durée déterminée pour la période du 24/04/2023 au 30/04/2023 à raison de **30h00 maximum**, à l'équivalence du grade de rédacteur pour occuper les fonctions d'agents de communication.
Les agents seront rémunérés à l'indice brut 500 majoré 431.

VOTE :

Pour : 29,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 15 délégués de CDC représentant 15 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 04/2023

Réunion du 27 janvier 2023

Le 27 janvier 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

20/01/2023

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDONNET Serge

AUZON Philippe

BAGOT Patrick

BARNIER Patrick

CHAMPAGNE Dominique

CHOLLET Fabrice

CLAVIER Gérard

CREPIN Guillaume

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DESMARE Christian

GATTEFIN Christian

GONTHIER Gilles

GRESSET François

MOINET Jean

RICHER Marie-Pierre

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine

CASSIER Anne

CHAUSSE Fabien

COQUIN Christophe

COURIVAUD Bernadette

DE CHOULOT Bénédicte

DURANT Frédéric

FOURNIÉ Philippe

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

PERROT DUBREUIL Bernadette

RENIER Laurence

VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

RENIER Laurence

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CA de Bourges Plus

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC La Septaine

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

GRESSET François

Point n°4

Convention de gestion de la marque BFO avec le RIP36

Le Comité Syndical,

Vu l'article 2.1 de l'avenant n°1 à la convention de délégation partielle de compétence entre le RIP36 et Berry Numérique, signé le 11 janvier 2022, prévoyant que « concernant la marque commerciale « Berry Fibre optique », Berry Numérique s'engage à signer un contrat de cession partielle de marque avec le RIP36 dans les 6 mois de la signature du présent avenant » ;

~~Vu que la marque commerciale « Berry Fibre Optique » appartenait au délégataire de la première délégation de service public ;~~

Considérant qu'à la résiliation de la délégation, la marque a été cédée au seul délégant contractuellement désigné par le contrat, Berry Numérique, à la suite de l'enregistrement auprès de l'INPI ;

Considérant que dans le cadre de la seconde délégation de service public passée en groupement d'autorités concédantes, les deux SMO confèrent au nouveau délégataire une licence d'exploitation non exclusive de la marque commerciale « Berry Fibre optique » ;

Considérant qu'il convient d'établir le contrat de cession partielle de marque entre les SMO ;

Considérant qu'il est nécessaire au vu de l'article 2 du contrat de cession partielle de marque d'adopter un règlement de copropriété de la marque commerciale « Berry Fibre optique » ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu du contrat de cession et le contenu de la convention de copropriété annexés à la présente délibération ,
- **d'autoriser** le Président à signer ces deux documents et toute pièce afférente.

Envoyé en préfecture le 06/02/2023

Reçu en préfecture le 06/02/2023

Publié le



ID : 018-200041481-20230127-CS04_2023-DE

VOTE :

Pour : 29,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 15 délégués de CDC représentant 15 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE




Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Réunion du 27 janvier 2023

Délibération du Comité Syndical n° CS 05/2023

Le 27 janvier 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

20/01/2023

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDONNET Serge

AUZON Philippe

BAGOT Patrick

BARNIER Patrick

CHAMPAGNE Dominique

CHOLLET Fabrice

CLAVIER Gérard

CREPIN Guillaume

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DESMARE Christian

GATTEFIN Christian

GONTHIER Gilles

GRESSET François

MOINET Jean

RICHER Marie-Pierre

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine

CASSIER Anne

CHAUSSE Fabien

COQUIN Christophe

COURIVAUD Bernadette

DE CHOULOT Bénédicte

DURANT Frédéric

FOURNIÉ Philippe

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

PERROT DUBREUIL Bernadette

RENIER Laurence

VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

RENIER Laurence

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CA de Bourges Plus

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC La Septaine

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

GRESSET François

Point n°5

Evénements de communication 2023

Vu qu'en 2023 Berry Numérique sera au cœur de l'organisation de trois actions de communication importantes : le déploiement de la 100 000^{ème} prise FttH au printemps 2023, la co-organisation des Universités du Très Haut Débit 2023 en octobre 2023 et le 10^{ème} anniversaire de Berry Numérique ;

Considérant que depuis 10 ans Berry Numérique s'est installé dans le paysage institutionnel ;

Considérant que cet anniversaire nous semble important à célébrer et afin d'imaginer les contours de cet événement, il est proposé de désigner 5 élus référents souhaitant s'impliquer dans la définition de ce projet ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **de désigner** les élus suivants qui participeront à la définition d'un projet pour les 10 ans de Berry Numérique :
 - Guillaume CREPIN
 - Christian DESMARE
 - Christian GATTEFIN
 - Gilles GONTHIER
 - Jean MOINET

VOTE :

Pour : 29,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 15 délégués de CDC représentant 15 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE




Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 06/2023

Réunion du 27 janvier 2023

Le 27 janvier 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

20/01/2023

Secrétaire de séance :

Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDONNET Serge

AUZON Philippe

BAGOT Patrick

BARNIER Patrick

CHAMPAGNE Dominique

CLAVIER Gérard

CREPIN Guillaume

DE BARTILLAT Nathalie

DEBONO Yves

DESMARE Christian

GATTEFIN Christian

GONTHIER Gilles

MOINET Jean

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

AUDRY Régine

CASSIER Anne

CHAUSSE Fabien

CHOLLET Fabrice

COQUIN Christophe

COURIVAUD Bernadette

DE CHOULOT Bénédicte

DURANT Frédéric

FOURNIÉ Philippe

GRESSET François

GRIMONT Amanda

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

PERROT DUBREUIL Bernadette

RENIER Laurence

RICHER Marie-Pierre

VINCENT François

Pouvoirs

AUDRY Régine

GUIBLIN Pierre

MAIA Filipe

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CA de Bourges Plus

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC Trois Provinces

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Le Dunois

TEYSSANDIER André

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

Point n°6

Point d'avancement sur l'aménagement numérique dans le Cher

Le Comité Syndical,

Considérant que suite aux avancées des derniers mois, il convient de faire un point en matière d'aménagement numérique sur le département du Cher ;

Vu le rapport du président ;

PREND ACTE

- du point d'information sur l'aménagement numérique du Cher.

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

